Face à un début d'incendie

- Vous devez en priorité, donner l'**ALARME**, en utilisant les Déclencheurs Manuels.
- Ensuite vous devez **ALERTER** la sécurité ou à défaut les sapeurs-pompiers.
- Si le départ de feu est maitrisable, attaquer le feu à l'aide des moyens d'extinction.
- En parallèle, à l'audition de l'alarme incendie, vous devez faire **EVACUER**, dans le calme, votre bâtiment.

L'ALARME

Les Déclencheurs Manuels

Ils sont placés, en général, dans les circulations

Il suffit de briser la glace (en appuyant dessus) ou d'appuyer sur la membrane pour déclencher l'alarme incendie
(temporisation de 5 minutes dans certains bâtiments)

Les Détecteurs Automatiques d'Incendie

En fonction du risque, ils sont présent dans certains bâtiments (SSI de catégorie A)
Ils détectent automatiquement la présence d'un éventuel incendie.

Ils sont placés aux endroits où la chaleur et la fumée se concentrent le plus vite (plafonds).

On les trouvent principalement dans les circulations et les locaux à risques (sous-station de chauffages, locaux techniques, magasins à livres, CDPS…).

L'ALERTE

- Après avoir déclenché l'ALARME, vous devez ALERTER la sécurité en faisant le **11** ou le 04.67.14.23.67. (après 20h le 04.67.14.24.75)
- A défaut, vous devez alerter les sapeurs-pompiers, en faisant le 18 ou le 112.
- Le 11 (urgence-université / sécurité de jour) et le 18 sont accessibles depuis tous postes sans faire le 0.

Votre message d'ALERTE doit contenir :

- Votre Nom et le numéro de téléphone à partir duquel vous appelez ;
- La localisation exacte du sinistre (Bâtiment, étage, N° de porte, bureau…);
- La nature du feu et son importance ;
- Le nombre de blessés éventuels ;
- Les premières mesures prises: évacuation…